CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER

15 ESPÈCES EN PÉRIL SUR NOTRE TERRITOIRE AGRICOLE

Présenté par :

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR *Estrie*

L'Union des producteurs agricoles

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:

Environnement et Changement climatique Canada
Environment and Climate Change Canada

PRÉSENTATION DU PROJET

La Fédération de l'UPA-Estrie, soutenue par Environnement et Changement climatique Canada, met en œuvre un projet visant la mise en place de pratiques et d'aménagements pour favoriser le maintien des espèces en péril présentes sur le territoire agricole estrien. Ce projet, échelonné sur trois ans (2023-2026), s'insère dans le cadre du Partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles (PEPTA). Parmi les 15 espèces ciblées, 14 se retrouvent dans l'annexe 1 de la Loi sur les espèces en péril du gouvernement fédéral et 9 se retrouvent sur la liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables du gouvernement provincial.

Si vous êtes producteur agricole et que vous souhaitez vous impliquer pour la protection des espèces en péril sur votre propriété, veuillez contacter un conseiller en environnement de l'UPA-Estrie qui saura vous guider dans votre démarche.

Table des matières

Les oiseaux des prairies.....3

Sturnelle des prés (*Sturnella magna)*

Goglu des prés(*Dolichonyx oryzivorus)*

Les hirondelles.....4

Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia)*

Les chauves-souris.....5

Petite chauve-souris brune (*Myotis lucifugus)*

Chauve-souris nordique (*Myotis septentrionalis)*

Pipistrelle de l'Est (*Perimyotis subflavus)*

Les bourdons 6

Bourdon terricole (*Bombus terricola)*

Bourdon à tache rousse (*Bombus affinis)*

Le monarque (*Danaus plexippus)* 7

Les tortues 8

Tortue peinte (*Chrysemys picta)*

Tortue serpentine (*Chelydra serpentina*)

Tortue des bois (*Glyptemys insculpta)*

Les salamandres 9

Salamandre pourpre population des Adirondack et des Appalaches (*Gyrinophilus porphyriticus)*

Salamandre sombre du nord (*Desmognathus fuscus)*

Les oiseaux des prairies[1]

Goglu des prés[2]

Statuts : Menacée au Canada (en cours d'examen), vulnérable au Québec

Sturnelle des prés[3]

Statuts : Menacée au Canada, aucun au Québec

Habitat

Les oiseaux des prairies nichent à même le sol dans les cultures fourragères, les prairies et les friches herbacées offrant un bon couvert végétal pour camoufler les nids.

Rôle écologique dans le milieu agricole

Ces oiseaux sont des prédateurs naturels des insectes nuisibles.

COMMENT LES AIDER?

- **Retarder la fauche au 15 juillet sur une zone minimale de 1 à 2 ha** afin d'éviter la destruction des nids et réduire la mortalité chez les jeunes oiseaux;
- **Relever la hauteur de fauche** à 10 cm, idéalement 15 cm;
- **Réduire la vitesse des faucheuses à 10 km/h** afin de donner le temps aux oiseaux de fuir;
- Utiliser la technique de fauche centrifuge, c'est-à-dire de **faucher en commençant par l'intérieur** de la parcelle permettant aux oiseaux de fuir vers l'extérieur du champ;
- Installer une **barre d'effarouchement** à l'avant du tracteur pour faire fuir les oiseaux;
- **Maintenir les prairies** en place 4 à 5 années avant de les remettre en culture;
- Faire la **rotation de cultures** de manière à juxtaposer les prairies remises en cultures avec une nouvelle ou une ancienne prairie;
- **Retarder la mise au pâturage au 15 juillet sur une zone minimale 1 à 2 ha** pour optimiser la hauteur de l'herbe, et ainsi offrir le couvert nécessaire à la nidification.

Les hirondelles

Hirondelle rustique[1][4]

Statuts : Menacée au Canada (en cours d'examen), aucun au Québec

Habitat

Elles utilisent les terres agricoles pour leur alimentation, se nourrissant d'insectes en vol.

L'hirondelle rustique utilise les structures anthropiques à surface poreuse comme le bois pour fixer son nid (grange, ponceau, maison, etc.).

L'hirondelle de rivage niche dans des talus sableux comme des berges de cours d'eau ou des bancs de sable.

Hirondelle de rivage[5][6]

Statuts : Menacée au Canada, aucun au Québec

Rôle écologique dans le milieu agricole

Elles sont de grands prédateurs naturels des insectes ravageurs des cultures.

COMMENT LES AIDER?

- Maintenir la **présence de pâturages** et sortir davantage le bétail pour favoriser la présence d'insectes;
- Dans la mesure du possible, **limiter l'utilisation des pesticides** qui réduisent l'abondance d'insectes et modifient leur composition;
- Maintenir des **bandes riveraines diversifiées** pour favoriser la présence d'insectes.

Spécifiquement pour l'hirondelle de rivage :

- Maintenir des **végétaux aux propriétés stabilisatrices** sur le dessus d'un talus où se trouvent des terriers d'hirondelles de rivage pour réduire les risques d'érosion;
- **Éviter la perturbation des secteurs de sablières** utilisés par l'hirondelle de rivage.

Spécifiquement pour l'hirondelle rustique :

- Conserver les **bâtiments de ferme en bois** pour favoriser la construction des nids ou intégrer du **revêtement en bois** sur le haut des murs des bâtiments de ferme;
- **Ne pas détruire les nids existants** et laisser une ouverture (20 cm) pendant la ponte et l'élevage des jeunes pour permettre aux oiseaux d'entrer et de sortir du bâtiment;
- **Éviter l'entreposage** de machineries, d'outils et de matériaux **à moins de 180 cm d'un nid occupé** afin de réduire la prédation par les chats ou autres prédateurs.

Astuce…

Fixer une planchette (30 cm x 30 cm) sous le nid pour retenir les fientes des oisillons et limiter les désagréments.

Les chauves-souris[7][8]

Statuts pour les trois espèces : En voie de disparition au Canada, menacées au Québec

Pipistrelle de l'Est

Petite chauve-souris brune

Chauve-souris nordique

Habitat

À partir du printemps, les trois chauves-souris peuvent se retrouver dans les greniers de bâtiments, mais préfèrent généralement des abris en milieu forestier. Elles utilisent les milieux agricoles surtout pour s'alimenter en insectes.

Rôle écologique dans le milieu agricole

Elles sont de grands prédateurs d'insectes nuisibles à l'agriculture. Une chauve-souris consomme aux alentours de 6 000 insectes chaque nuit.

Saviez-vous que…

La proportion de chauves-souris porteuses de la rage est estimée à 1 %, ce qui n'est pas bien différent des autres mammifères sauvages!

Néanmoins, comme tout animal sauvage, il faut être vigilant et ne jamais les toucher à main nue!

COMMENT LES AIDER?

- Favoriser un paysage hétérogène en **conservant des zones boisées** à proximité des champs cultivés;
- Maintenir des **haies brise-vent et des bandes riveraines** diversifiées avec des **espèces d'arbres** et d'arbustes pour favoriser la présence d'insectes et pour faire des corridors de déplacement pour les chauves-souris;
- Dans la mesure du possible, **limiter l'utilisation des pesticides** qui réduisent l'abondance d'insectes et modifient leur composition;
- Si une colonie revient dans un de vos bâtiments durant l'été, **installer une bâche sous la colonie** pour récolter les excréments. Ceci évite les désagréments et vous permet de récolter un excellent fertilisant naturel à leur départ à l'automne;
- Si une colonie devait être évincée, **offrir une alternative en installant un dortoir artificiel** avant leur arrivée au printemps et éviter de le faire durant la période d'élevage des jeunes. Pour plus de détails, consulter le site https://chauve-souris.ca/.

Les bourdons[9]

Bourdon terricole[10]

Statuts : Préoccupante au Canada, susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable au Québec

Bourdon à tache rousse[11]

Statuts : En voie de disparition au Canada, menacée au Québec

Habitat

La reine hiberne en milieu forestier, puis les bourdons utilisent les habitats où ils peuvent trouver du pollen pour se nourrir soit généralement des milieux ouverts comme les terres agricoles.

Rôle écologique dans le milieu agricole

Les bourdons sont des pollinisateurs importants dans la reproduction des plantes. Par leur tolérance au froid, ils sont particulièrement essentiels aux plantes fleurissant tôt au printemps et tard à l'automne.

COMMENT LES AIDER?

- Dans la mesure du possible, **limiter l'utilisation des pesticides toxiques pour les pollinisateurs**, tels que les néonicotinoïdes. En plus d'exposer les bourdons aux risques liés à ces pesticides, ils contaminent le nectar et le pollen des fleurs environnantes dont ils se nourrissent;
- **Diversifier les espèces végétales présentes sur la terre**, par exemple dans les zones marginales ou les bandes riveraines, en privilégiant des espèces fleurissant à différents moments pour fournir de la nourriture aux bourdons sur toute la saison;
- **Préserver des parcelles boisées à l'état naturel** afin de maintenir des éléments favorables à l'habitat de nidification et d'hibernation des bourdons, par exemple par la présence de bois mort et de sols meubles;
- **Favoriser la présence de pollinisateurs indigènes** plutôt que d'utiliser des ruches de bourdons et d'abeilles domestiques. Les pollinisateurs domestiques posent un risque important de propagation de maladies pour les bourdons indigènes en plus d'être des compétiteurs pour les ressources florales.

Le monarque[12]

Statuts : En voie de disparition au Canada, aucun au Québec

Habitat

La chenille a besoin d'asclépiades pour se nourrir alors que le papillon se nourrit de nectar, sans être spécifique à l'asclépiade. Le monarque est donc souvent retrouvé dans les milieux agricoles.

Rôle écologique dans le milieu agricole

Étant un pollinisateur, le monarque contribue à la reproduction des plantes, incluant les cultures végétales.

COMMENT LES AIDER?

- Conserver ou planter des **asclépiades dans les zones marginales ou les bandes riveraines**, les chenilles du monarque se nourrissant exclusivement de ces plantes;
- **Diversifier les espèces végétales** présentes sur la terre (ex. zones marginales ou bandes riveraines) en choisissant des espèces fleurissant à différents moments. Ceci permet de fournir des sources de nectar au monarque tout au long de la saison, y compris en dehors de la période de floraison de l'asclépiade;
- Dans la mesure du possible, **réduire l'utilisation d'herbicides et de pesticides toxiques pour les pollinisateurs**. Ceux-ci éliminent et contaminent les plantes dont s'alimente le monarque.

Les tortues

Tortue peinte[13]

Statuts : Préoccupante au Canada, aucun au Québec

Tortue des bois[14]

Statuts : Menacée au Canada, vulnérable au Québec

Tortue serpentine[15]

Statuts : Préoccupante au Canada, aucun au Québec

Habitat

Elles sont retrouvées à proximité de plans d'eau et cours d'eau à faible courant aux berges sableuses ou caillouteuses. Elles choisissent des sites de ponte ouverts à substrat sableux-limoneux, dont des terres en friche et des champs en cultures pérennes.

La tortue des bois se déplace dans les champs du printemps à l'automne, alors que les deux autres espèces sont surtout présentes pendant la période de ponte vers mai et juin, et à l'éclosion des œufs vers septembre et octobre.

Rôle écologique dans le milieu agricole

Les trois espèces de tortues sont omnivores. Par leur alimentation, elles peuvent jouer un rôle dans le cycle de développement des plantes et dans la régulation des invertébrés. Elles contribuent également à la propreté des plans d'eau.

COMMENT LES AIDER?

- **Relever la hauteur de fauche** à au moins 10 cm, idéalement 15 cm, permettant d'éviter les tortues ou du moins, de limiter les blessures en cas d'accident;
- **Limiter le nombre de passages** de la machinerie à l'essentiel pour réduire les risques d'écrasement;
- Maintenir une **bande riveraine** favorable aux tortues, en gardant à l'état naturel les bancs de sable et de gravier pour la ponte;
- **Conserver et valoriser les milieux humides et les milieux aquatiques**, habitats essentiels pour les trois espèces de tortues.

Les salamandres

Habitat

Ces deux espèces de salamandre ont quelque chose en commun : elles n'ont pas de poumons et respirent par la peau. En raison de ceci, elles sont associées aux ruisseaux ou petits affluents de ruisseaux d'eau fraîche bien oxygénée.

Rôle écologique dans le milieu agricole

Bien que les salamandres n'aient pas un rôle direct à jouer dans le milieu agricole, elles sont un indicateur de la santé des cours d'eau et permettent de régulariser certaines populations d'insectes présents dans les cours d'eau qu'elles fréquentent.

Salamandre pourpre[16]

Statuts : Menacée au Canada, vulnérable au Québec

Salamandre sombre du nord[17]

Statuts : Préoccupante au Canada, susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec

COMMENT LES AIDER?

- Maintenir ou favoriser une **bande riveraine large et diversifiée** permettant de filtrer les contaminants et de stabiliser les berges, réduisant ainsi la quantité de sédiments dans l'eau. Inclure également des espèces arborescentes afin de limiter le réchauffement de l'eau;
- Implanter des **cultures de couverture et des haies brise-vent** pour limiter le transport de particules de sol vers les cours d'eau;
- **Réduire l'utilisation des pesticides et fertilisants à proximité des cours d'eau**, par exemple en utilisant des semences non traitées ou encore des doses d'herbicides réduites;
- **Éviter les travaux sur les berges** pour ne pas augmenter la turbidité de l'eau et pour maintenir l'ombrage crée par la végétation.

Exemples de pratiques et d'aménagements

Fauche retardée pour les oiseaux des prairies

©Frédérique Gagné (Fédération UPA Montérégie)

Bande riveraine en implantation

©Les bandes riveraines du Québec

Barre d'effarouchement

©La Terre de chez nous

Bande fleurie

©MP Beaudoin

Nichoir artificiel (hirondelle rustique)

©QuébecOiseaux

BIBLIOGRAPHIE

1. QuébecOiseaux. (2019). Repéré à https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYCn9TslMHKJSLwzd8PIVrDo/asset/files/Guide_CHAMP_2021_FR_150dpi.pdf

2. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). (2022). Repéré à https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//cosewic/sr%20Bobolink%202022_f.pdf

3. COSEPAC. (2011). Repéré à https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//cosewic/sr_sturnelle_des_pres_0911_fra.pdf

4. COSEPAC. (2011). Repéré à https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//cosewic/sr_hirondelle_rustique_0911_fra.pdf

5. Québec Oiseaux. (2022). Repéré à https://www.quebecoiseaux.org/fr/hirondelle-de-rivage#:~:text=L'Hirondelle%20de%20rivage%20a,eau%20ou%20de%20milieux%20ouverts

6. Environnement et Changement climatique Canada. (2022). Repéré à https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/programmes-retablissement/hirondelle-rivage-2022.html

7. Groupe Chiroptère du Québec. (2015). Repéré à https://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Agroenvironnement/14-BIO-20_Guide.pdf

8. COSEPAC. (2013). Repéré à https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//cosewic/sr_Little%20Brown%20Myotis&Northern%20Myotis&Tri-colored%20Bat_2013_f.pdf

9. Abeilles citoyennes. (2021). Webinaire « Pour mieux connaître et protéger les abeilles sauvages et les syrphes du Québec ». Repéré à https://abeillescitoyennes.ca/ressources/

10. COSEPAC. (2015). Repéré à https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//cosewic/sr_Yellow-banded%20Bumble%20Bee_2015_f.pdf

11. COSEPAC. (2022). Repéré à https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//cosewic/sr-BourdonTacheRousse-v00-2022-fra.pdf

12. COSEPAC. (2016). Repéré à https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//cosewic/sr_Monarch_2016a_f.pdf

13. COSEPAC. (2018). Repéré à https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//cosewic/srMidlandPaintedTurtleEasternPaintedTurtle2018f.pdf

14. COSEPAC. (2019) Repéré à https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//cosewic/TortueBoisWoodTurtle-2019-Fra.pdf

15. Environnement et Changement climatique Canada. (2016). Repéré à https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/mp_snapping%20turtle_f_proposed.pdf

16. Environnement Canada. (2014). Repéré à https://wildlife-species.az.ec.gc.ca/species-risk-registry/virtual_sara/files//plans/mp_spring_salamander_f_final.pdf

17. Gouvernement du Québec. (2024). Repéré à https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/liste-des-especes-fauniques/salamandre-sombre-nord

Pour plus d’information, contacter :

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR

Estrie

L’Union des producteurs agricoles

Courriel : estrie@upa.qc.ca
Téléphone : (819) 346-8905